

Décision

Générale

colonial

Décision n° 23-370-1927 Nominations.

n° 23-370-1927

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

14 septembre 1927

Numéro JO

n° 370 du 30/09/1927

Date du numéro

30 septembre 1927

TEXTE INTÉGRAL

M. Diderrich (Arthur), adjoint de 2e classe des services civils, est relevé de ses fonctions de juge suppléant près le tribunal de 1er instance de Djibouti, pour compter du 1er septembre 1927. Par arrêté du 29 septembre 1927, sont nommés, à compter du 1er octobre 1927, dans le cadre des préposés indigènes des douanes: a) Au grade de sous-brigadier de 2e classe. le sous-brigadier indigène Aoualé Hussein: b) Au grade de préposé de 3e classe, l'agent indigène de 3e classe Ahined Egué;; c) Au grade de préposé de 4e classe, l'agent indigène de 4e classe Hersi Hussein.